



EN SAVOIR PLUS :

www.ast67.org

INPES

» Lavage des mains :
affiche 'Hygiène des mains
simple et efficace',

AST67 - Fiches Conseils
Express

» 'Travail en hauteur'
» 'Amiante'

VOUS ÊTES... COUVREUR - ZINGUEUR - ÉTANCHEUR

PRINCIPAUX RISQUES

MANUTENTION, POSTURES PÉNIBLES ET GESTES RÉPÉTITIFS : douleurs du dos, des épaules, des coudes, des poignets, des mains et des genoux : risque de troubles musculo-squelettiques.

ACCIDENTS DU TRAVAIL : chute de hauteur et de plain-pied, projection de corps étrangers, électrisation, électrocution, brûlures, chocs, écrasements, coupures

POUSSIÈRES ET FUMÉES (amiante, fibres minérales, plomb, fumées issues des procédés d'étanchéification, fumées de sou-

dage) : rhinites, irritations oculaires, cutanées et des voies respiratoires, atteintes rénales, du sang et neurologiques, cancers du poumon, de la plèvre, de la peau, de la vessie.

BRUIT : atteinte auditive, fatigue psychologique.

VIBRATIONS (outils manuels vibrants et à percussion) : atteinte articulaire des mains et des coudes, atteinte vasculaire des mains.

FORTES CHALEURS, EXPOSITION SOLAIRE RÉPÉTÉE : malaises, coups de soleil, cancer de la peau.

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre médecin du travail

QUELQUES CONSEILS

ADOPTÉZ LES BONS GESTES ET LES BONNES POSTURES

- » Utilisez dès que possible les aides à la manutention disponibles (monte-matériau, transpalette, diable...).
- » Pour soulever, rapprochez-vous au maximum de la charge, dos droit, genoux légèrement fléchis.
- » Portez des genouillères ou des pantalons à protection intégrée.

Ce qu'il faut faire :



PRÉVENEZ LES ACCIDENTS

- » En l'absence de dispositif antichute en périphérie du toit, portez votre harnais. Celui-ci doit être fixé à un point d'ancrage fiable.
- » Utilisez les échelles uniquement pour accéder à la zone de travail ; ces échelles doivent être fixées.
- » Pour un travail prolongé, utilisez un échafaudage.
- » Rangez en permanence l'environnement de travail.
- » Soyez vigilant par rapport à la présence de lignes électriques aériennes.

PROTÉGEZ-VOUS DES POUSSIÈRES ET DES FUMÉES

- » Pensez à la possibilité de présence d'amiante lors des travaux de rénovation. Demandez à votre employeur à bénéficier de la formation réglementaire. Demandez-lui si un diagnostic amiante a été réalisé. À défaut, vous disposez d'un droit de retrait.
- » Utilisez des outils avec aspiration intégrée.
- » Lors des travaux d'étanchéité, utilisez des manches de support pour les chalumeaux afin de vous éloigner des fumées émises. Portez des masques avec cartouches A2P3.
- » Lors de la manipulation de laines isolantes, portez des vêtements couvrants.
- » Portez des gants adaptés, un masque anti poussière FFP3 et des lunettes de protection.
- » Adoptez une bonne hygiène, ne mangez pas, ne fumez pas sans vous être préalablement lavé les mains.

PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL

- » Buvez régulièrement de l'eau.
- » Ne travaillez pas torse nu et appliquez de la crème solaire.

Rapprochez-vous de votre employeur pour pouvoir appliquer au mieux ces conseils de prévention.